



# CP - BBW

## Comité Provincial de Bruxelles et du Brabant Wallon



### Procès-Verbal Séminaire des 6 et 7 juillet 2018

PRESENTS: Nathalie Alexander, Didier Tourneur, Michel Bossut, Philippe Heraly, Sacha Paulis, Bernard Duhaut et Jean-Michel Mureau

#### Introduction par notre président

Le président souhaite que le CP continue à travailler dans un esprit de franche camaraderie et qu'il reste soudé. Jean-Michel précise que les nouveaux venus au comité provincial ont fait leurs preuves. Il demande que l'on continue à être aussi rigoureux cette saison.

#### 1. Objectifs saison 2018/2019 et distribution des tâches

##### Redistribution des tâches des commissions et des cellules (CP, AF et National)

- **Objectifs**
  - Pérenniser l'unité du CPBBW
  - Remerciements renouvelés pour le travail effectué et pour le travail à venir
- **Tâches**: (voir annexe 1)
- **National**: (voir annexe 1)
- **Aile Francophone**: (voir annexe 1)

#### 2. Commissions 2018-2019

**Arbitrage** – Didier continuera à former les arbitres « P » mais sur 5 sessions (3 théoriques et 2 pratiques). A l'issue de ces sessions, l'arbitre P sera immédiatement nommé et il pourra commencer ses prestations. **Didier souhaite modifier la clé indiquant le nombre d'arbitres par nombre de membres (1 arbitre obligatoire si le club a de 40 à 119 membres et 2 arbitres obligatoires pour 120 membres et plus). Cette règle sera d'application pour la saison 2019/2020.** L'ADEPS risque d'obliger chaque club à avoir au minimum un arbitre pour subventionner des achats de matériel.

L'objectif est de renforcer le groupe d'arbitres. Déjà 3 candidats se sont manifestés pour la formation 2018/2019 ce qui est encourageant.

Les candidats engagés en 2017/2018 n'ont malheureusement pas mené à terme leur formation parfois sans prévenir le formateur.

Par ailleurs, Didier souhaite revaloriser le travail (souvent ingrat) des arbitres si le budget général le permet. La décision sera prise à l'issue du travail budgétaire.

Les imputations financières liées aux arbitres seront mieux ventilées afin d'obtenir une parfaite transparence au niveau de chaque compétition (cf budget).

Nathalie souhaite être informée des réunions de la CPA et obtenir les PV des AG des arbitres.

Jean-Michel indique que tous les membres du CP doivent être informés de la tenue des réunions et recevoir les PV de chaque commission.

**Vétérans**- Nathalie (présidente) et Philippe (secrétaire) remplissent.

Le tournoi des vétérans de l'Aile Francophone aura lieu à Limal le 11 novembre 2018.

Nathalie sera la directrice et Dominique Croes sera la JA de la compétition (elle se chargera d'établir le règlement de ce tournoi et elle recevra toutes les inscriptions. Les prix des séries seront fournis par l'AF. Nous devons fournir 3 arbitres BBW.

Pour la finale de l'Interclubs vétérans BBW, le jour a été changé à mercredi (ou peut-être mardi) pour éviter que certains vétérans ne doivent jouer deux jours de suite (finale vétérans le jeudi puis barrages le vendredi).

Nathalie se félicite de pouvoir organiser cette saison un interclubs **ainées** à part entière.

Maintien du système de montées/descentes mais possibilité de modifier la structure actuelle des divisions (cf point 7).

**Calendrier** – Sacha demande l'aide d'un membre du CP pour finaliser la nouvelle mouture de l'interclubs provincial au seuil de cette saison 2018/2019 puisque l'on travaillera sur base de séries à 10 équipes (plus de 12) et l'introduction d'une division 6 « Loisirs ». Le programme informatique étant prévu pour des séries de 12.

Philippe se propose et il rejoint donc cette cellule calendrier.

Donc, à l'issue de cette saison, les clubs ayant des équipes en division 6 devront choisir entre faire monter l'équipe en D5 ou inscrire cette équipe en 6 « Loisirs ».

Pour la saison 2018/2019, le calendrier sera normal mais il y aura une modification en dames puisque l'on aura exceptionnellement une division 1 et deux séries de division 3 (3A et 3B), afin d'arriver pour la prochaine saison à une D1, une D2 et une D3.

Il faut donc adapter le système de montées/descentes pour 2019/2020, Sacha s'en occupe et tout sera prêt pour l'AG sportive de septembre.

Sacha a toutefois une crainte que trop d'équipes choisissent la D6 ce qui perturberait la pyramide indispensable à la constitution du calendrier.

**Classement** – L'équipe actuelle fonctionne bien et elle est reconduite.

Sacha spécifie que le classement numérique deviendra bientôt la norme pour tous, ce classement numérique est déjà utilisé en parallèle à notre système.

Ainsi, il y a 25 séries A puis de 26 à 75 ce sont les séries B0 ...

**Parquet provincial** – Les 3 membres du parquet provincial sont désignés, pas de changement.

**Evènements 2018/2019** – Tournoi des aînées et vétérans de l'AF le 11/11/2018.

### 3. Discussions et mises au point (relevés des points identifiés dans les PV 2017-2018)

✓ P.V. du 11/10/2017

*Au critérium seniors, il y a eu deux inscrits de moins que la saison dernière et on ne comprend pas pourquoi certains joueurs (clubs ?) boudent cette compétition qui offre l'opportunité de jouer de nombreuses rencontres.*

*Le prix de l'inscription serait peut-être un des facteurs. Une proposition de révision des coûts des inscriptions sera étudiée en séminaire.*

Le CP maintient le montant de l'inscription à 7,50 euros parce que le joueur est assuré de jouer de nombreuses rencontres, contrairement au championnat BBW.

*Interclubs Découverte, il est trop tard pour intégrer un interclubs Découverte pour adultes mais le CP réfléchira au séminaire à l'adaptation de la formule actuelle au regard des enseignements de cette saison*

L'interclubs découverte débutera en janvier, on attend le vote de septembre pour savoir si un adulte pourra participer ou non à cet interclubs.

*Arbitrage, Il a également le projet de reprendre tous les frais d'arbitrage au sein de la comptabilité de la CPA coût des tournois de clubs avec le retour dans la comptabilité de la CPA des 15% des tournois, des amendes et des cartes jaunes ainsi que le montant perçu par la province des clubs n'ayant pas d'arbitre. Une comptabilité parallèle sera testée cette saison.*

Le budget sera adapté en fonction de ces nouveaux critères de transparence.

✓ P.V. du 22/11/2017

**Critérium seniors**, Proposition constructive de Gilles Wauthoz: procéder comme au critérium national, faire arbitrer une poule de 8 sur 4 tables par une autre poule de 8 puis inversion à chaque tour.

Le CP décide que l'on obligera les JA à fonctionner de cette manière pour les critères, on jouera donc une poule de 8 sur 4 tables et c'est une autre poule de 8 qui arbitrera ces rencontres ensuite, on inverse. Si le nombre de poules est impair, on pourra soit prendre une poule impaire d'une autre série soit faire jouer cette poule seule sur 3 tables avec un arbitre.

**Critérium jeunes**, proposition pour les prochaines saisons : inscription sur le site clôturée le mercredi à minuit avec confirmation possible jusqu'au jeudi minuit.

On attend de connaître le nouveau système qui sera mis en place par l'Aile francophone pour prendre position sur ce point.

✓ P.V. du 10/1/2018

**Tournoi Ethias Saint-Nicolas**, faut-il encoder les matchs de toutes rencontres lorsque l'on regroupe des séries ?

Quelle que soit la compétition, tous les matchs joués sont comptabilisés sur les fiches de résultats ! Si il y a un regroupement de séries (jeunes, vétérans), **les joueurs sont libres de jouer ou non** les rencontres qui ne concernent pas leur série d'âge mais, si ils jouent, les résultats seront pris en compte.

**Budget CPA**, le CP décide toutefois que les postes « informatique tournois » et « informatique compétitions BBW » glisseront dans le budget de la CPA qui sera augmenté en conséquence dès la saison 2018/2019. Un projet de ventilation adapté au budget de la CPA sera proposé au séminaire.

Ce point sera traité au point 6 « Budget » mais le principe est acquis.

**Commission de classement**, les discussions sur les réseaux sociaux qui ont suivi le changement de classement à mi- saison de certains joueurs mais pas d'autres et le fait que certains soient passés sous le radar pourtant performant nécessite une clarification.

Selon Sacha trois possibilités s'offrent à nous :

- Maintien du système actuel avec protection des jeunes ;
- On fait monter tous les joueurs, jeunes et moins jeunes ;
- Personne ne monte à mi- saison.

Le CP opte pour une nouvelle règle, valable pour tous, qui sera d'application dès 2018/2019 :

De NC à C6 : le joueur qui obtient 3 classements de plus à mi- saison monte d'office;

Si le joueur obtient 2 classements de plus, il peut faire une demande à la commission.

✓ P.V. du 7/2/2018.

**Championnat BBW des vétérans**, le problème des séries hybrides et de l'inscription des résultats de ces séries sur les fiches de résultat.

Toutes les rencontres jouées sont comptabilisées, le joueur n'est pas obligé de jouer une série hybride.

L'AGS statuera également sur le principe des amendes pour W-O progressives, Nathalie souhaite que l'on établisse 3 montants : un pour les divisions 5 et 6, un pour les divisions 3 et 4 et un pour les divisions 1 et 2. Les montants seront décidés au séminaire.

Cette question sera abordée au point 6 « budget ».

✓ P.V. du 7/3/2018

**Amendes pour non-respect du certificat d'homologation.**

Le CP privilégie le principe d'information et ne se prononce pas pour une double sanction : perte de la rencontre jouée 0/16 plus amende pour non-conformité de la salle.

Le club n'étant pas en conformité s'expose à la perte de toutes les rencontres jouées dans son local par un score de forfait.

✓ P.V. du 11/4/2018

*Le bilan comptable subit quelques ajustements techniques et il faudra revoir le budget en séminaire pour adapter tous les frais inhérents à chaque compétition dans un souci de transparence absolue.*

Cette question sera abordée au point 6 « budget ».

*Nathalie Alexander demande ce que l'on fait lors de l'absence à un tournoi/compétition Provinciale avec ou sans CM et de prendre une décision ferme lors du séminaire.*

Si un CM est rentré chez Nathalie pour le mercredi qui suit l'évènement pongiste, le CP opte pour l'annulation de l'inscription et de l'amende !

✓ P.V. du 16/5/2018

***Tour final**, un rappel devra être fait lors de l'annonce des tours finals : si un club déclare forfait à n'importe quel moment de la compétition, il prend automatiquement la dernière place disponible du tableau et ceci même s'il a gagné une ou plusieurs rencontres (le tour final complet compte comme une seule journée).*

Cette règle sera rappelée avant le tour final.

**Arbitrage**

Nathalie trouve qu'une formation sur 5 journées/soirées est trop longue et n'incite pas les membres à faire le pas. Pourquoi ne pas proposer un «écolage » de 2 journées/soirées avec les bases pour donner envie aux candidats de faire le pas. Didier est contre cette idée.

On maintient les 5 séances mais un regroupement des séances est possible afin d'alléger le dispositif. Une soirée d'information sur les règlements sera organisée dans un club de la province et sera ouverte à tous les membres BBW intéressés.

#### 4. Documents à mettre à jour

● Calendrier général:

Le calendrier général est approuvé. La date de la finale de l'interclubs vétérans BBW pourrait passer au mardi 23/4/2019, on attend une réponse du Royal 1865.

L'AG sportive aura lieu à Limal le mardi 4/9/2018 et l'AG statutaire aura lieu le mercredi 22/5/2019. 10 dates de tournoi sont déjà fixées.

● Calendrier organisations provinciales +locaux +JA+ Dir.

Le tableau des organisations provinciales est mis à jour.

Le critérium seniors qualification (30/9/2018), la Coupe BBW (15 et 16 décembre 2018) et le championnat jeunes (S+D) du 6/1/19 sont attribués à Limal-Wavre (seul club candidat disposant des 32 tables nécessaires). Le critérium de Saint-Nicolas est organisé à Braine le dimanche 9 décembre 2018. Pour les organisations non encore attribuées, un appel aux candidatures sera lancé par Nathalie. Les directeurs des compétitions provinciales sont désignés.

Pour le tournoi Ethias Saint-Nicolas, Jean-Michel s'enquerra auprès de la province BW d'un sponsoring.

● Médailles

Le stock de médailles est établi.

● Listing des amendes et tarif inscriptions

Le document est passé en revue et mis à jour.

- Ajout d'un code 74 « ouverture tardive du club » : 50 €.

Le club qui organise une compétition provinciale (hors interclubs seniors, découverte ou vétérans) doit être ouvert 1 heure avant le début de la compétition

- Le point 68 s'intitulera dorénavant « Absence/Refus d'arbitrage » : 12,50 €.

- Ajout des points 67 à 74 « Tournois de clubs ».

- A partir de 2018/2019 la règle du doublement de l'amende pour le non envoi d'une feuille de match sera appliquée s'il y a récurrence (code 17).

- Rappel important : tous les tournois, critères qui s'organisent en dehors des clubs impliquent que les joueurs de FRBTT ne sont pas assurés et les résultats obtenus ne seront pas comptabilisés sur leurs fiches de résultats.
  - En attendant la modification des règlements sportifs de l'AF, le CP décide de revoir le tarif progressif des amendes pour WO (codes 7-8-9) :
    - Division 5/6 messieurs et division 3 dames : 4 €
    - Division 3/4 messieurs et division 2 dames + division vétérans : 8 €
    - Division 1/2 messieurs et division 1 dames : 12 €
  - Les amendes pour forfait « aller » et forfait « retour » seront également progressifs (codes 21 à 26)
    - Division 5/6 messieurs et division 3 dames : 12,50 €/25 €
    - Division 3/4 messieurs et division 2 dames + division vétérans : 18,75 €/37,50 €
    - Division 1/2 messieurs et division 1 dames : 25 €/50 €
  - Les amendes pour forfait « aller » et forfait « retour » seront également progressifs (codes 27 et 32)
    - Division 5/6 messieurs et division 3 dames : 18,75 €/37,50 €
    - Division 3/4 messieurs et division 2 dames + division vétérans : 25 €/50 €
    - Division 1/2 messieurs et division 1 dames : 31,25 €/62,50 €
  - Les amendes pour forfait « aller » et forfait « retour » seront également progressifs (codes 33 et 38)
    - Division 5/6 messieurs et division 3 dames : 25 €/50 €
    - Division 3/4 messieurs et division 2 dames + division vétérans : 37,50 €/75 €
    - Division 1/2 messieurs et division 1 dames : 50 €/100 €
- D'autres amendes seront concernées, Sacha établira un fichier Excel pour automatiser les codes amendes et les montants.

#### ● Matériel administratif/Informatique

Listing mis à jour.

#### ● Montées et descentes 2018-2019

**Dames** : A l'issue de cette saison 2018/2019, sur base de 1 descendant de régionale, il y aura 3 descendants de P1 en P2 et 5 montants de P3 en P2.

Un barrage des 3èmes et des 4èmes de P3 sera organisé pour désigner les MS.

Situation pour 2019/2020 : P1 = 8 équipes ; P2 = 8 équipes et P3 = 10 équipes

Première équipe dame supplémentaire en P2, 2<sup>ème</sup> équipe supplémentaire en P1 etc...

**Messieurs** : En 2019/2020 nous aurons :

- 20 équipes en P1
- 30 équipes en P2
- 40 équipes en P3
- 60 équipes en P4
- X équipes en P5 (en fonction des équipes de P6 qui choisissent de monter en P5)

A l'issue de cette saison 2018/2019, sur base de 2 descendants de régionale, il y aura :

7 descendants de P1 en P2, 13 descendants de P2 en P3, 10 descendants de P3 en P4 et 14 montants de P5 en P4.

En P1 et P3 il y aura des barrages des 8èmes, 9èmes et 10èmes ;

En P2 il y aura des barrages des 7èmes, 8èmes et 9èmes ;

En P5 il y aura des barrages des 3èmes et 4èmes pour désigner les MS en P4.

#### ● R.O.I.

Le R.O.I. est mis à jour, quelques modifications ont été apportées, il faut revoir la numérotation de l'addendum provincial, Nathalie s'en charge.

Sacha se renseigne sur la marche à suivre pour le **RGPD**, il enverra un modèle de document à envoyer aux affiliés BBW.

Pour le parquet provincial, on se réfèrera au règlement disciplinaire de l'AF.

## ● Labellisation

Sacha devrait être désigné comme responsable de l'AF, il convoquera une réunion durant l'été.

## ● Vétérans

Sacha propose de modifier la structure actuelle pour arriver en 2019/2020 à :

1 Super + 2 D1 + 2 D2 + 4 D3 + 5 ou 6 D4.

Cette proposition sera soumise à l'assemblée générale sportive de septembre.

## 5. **Commission des jeunes**

Michel se déclare très satisfait de son groupe, des résultats obtenus et il recherche la stabilité au niveau du coaching en 2018/2019 avec Céline Marneffe, Loïc Coenen et Pieter-Paul Van Laere.

### 1) Entraînement provincial

L'entraînement provincial se poursuivra sur les bases de la saison 2017/2018.

Pour 2018/2019, 10 jeunes débiteront l'entraînement provincial.

Michel recherche une salle afin d'organiser un regroupement hebdomadaire des jeunes BBW en vue d'obtenir un subside de l'AF, le centre ADEPS de la Forêt de Soignies conviendrait parfaitement pour sa situation géographique.

Un (ou plusieurs ?) mini-stage sera organisé par la CJT.

En fonction du budget le responsable des jeunes souhaite organiser un stage pour les jeunes à Charleville-Mézières fin août 2019.

### 2) Internationaux

Cette saison, nous participerons aux Internationaux suivants :

- ✓ Charleville Mézières
- ✓ Namur
- ✓ Liège
- ✓ Hasselt

### 3) Interclubs Découverte

Pour rappel et consécutivement au vote de l'AG, les feuilles de match qui contiennent un ou plusieurs joueurs « licence A » ne seront pas encodées.

## 6. **Budget**

Après analyse, le budget 2017/2018 présente un confortable boni, les dernières notes seront imputées jusqu'au 10/07. Il est approuvé à l'unanimité.

Le budget de la saison 2018/2019 est établi sans difficulté majeure.

## 7. **Divers**

**Nathalie** demandera à Mathieu de refaire les liens internet pour les locaux de l'Alpa, supprimer le club de Palhu et indiquer le club de « **La Hulpe – Rixensart** » issu de la fusion de mai 2018.

**Michel** aimerait que l'on change les photos du bandeau de notre site, Jean-Michel s'en charge. Michel demande davantage de clarté pour les liens sur notre site.

**Sacha** propose de mettre en couleur (ou en surbrillance) les nouveaux liens. (NEW).

**Didier** indique qu'un arbitre convoqué pour arbitrer une rencontre d'interclubs est néanmoins officiel pour toute la salle, il peut donc sanctionner des faits répréhensibles dont il serait témoin. La revalorisation des prestations des arbitres est acceptée.

Pour les contrats de volontariat, Didier s'adressera à Yves Douin.

Lorsqu'une série est complète, le CPBBW accepte le principe que le joueur puisse s'inscrire uniquement dans la série supérieure.

Didier établira un schéma pour connaître le nombre d'inscriptions maximum en fonction du nombre de tables.

**Jean-Michel** clôture le séminaire en remerciant tous les membres pour leur cohésion et leur esprit positif.

*Prochaine réunion du CPBBW: à déterminer.*

Philippe Heraly  
Rapporteur